



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-01 :

Subvention société de chasse d'Ambleville

L'an deux mil vingt-deux, le 27 décembre 2023 à 15 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle du Conseil en séance ordinaire sous la présidence de Martine SOREL, Maire.

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoints, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Monsieur Guy FOURNIER, Conseillers

•**Personnes excusées :** Madame Sandy CLEMENT (pouvoir à Madame Martine SOREL), Monsieur Bernard LANDEMARD (pouvoir à Monsieur Pascal RAYER)

•**Personne absente :** Madame Séverine CHAMPETIER

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Marie-Thérèse HERBINIER en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2023-01 : subvention Société de Chasse d'Ambleville

Suite aux troubles occasionnés par les replantes des peupliers, il est proposé un dédommagement à hauteur de 241.07 euros correspondant à 50% du montant du bail 2022.

Décision approuvée à l'unanimité.

Délibéré en séance des jours mois et années susdits.

Pour extrait conforme



Fait à Ambleville le 05/01/2023,

Le Maire,

Martine SOREL